



PIRI Atlantique

Rapport sommaire annuel 2025

Avant-propos

Le PIRI Atlantique (Partners in Risk Based Corrective Action Implementation – Partenariat pour l’implantation de RBCA Atlantique) en est à sa 28^e année de coopération régionale entre les quatre ministères provinciaux de l’Environnement ainsi que des intervenants de l’industrie de l’Atlantique. Ce partenariat unique a permis d’harmoniser la gestion fondée sur le risque des lieux touchés dans la région de l’Atlantique et de créer des conditions favorisant la certitude réglementaire relativement aux mesures correctives et au réaménagement dans les provinces de l’Atlantique.

Le PIRI Atlantique fonctionne en vertu d’un protocole d’entente qui confirme l’engagement collectif des quatre provinces de l’Atlantique à soutenir et maintenir activement le partenariat avec les partenaires provinciaux et industriels. Ce protocole d’entente établit le mandat unifié visant à assurer une gestion cohérente et efficace des lieux touchés, à favoriser l’harmonisation régionales et à maintenir les outils techniques essentiels à la prise de décisions réglementaires éclairées dans l’ensemble de la région Atlantique.

Le PIRI Atlantique vise à faciliter l’utilisation continue d’une approche harmonisée fondée sur le risque pour la gestion des lieux touchés dans la région atlantique, à l’aide de l’outil de l’American Society for Testing and Materials (ASTM) connu sous le nom d’assainissement en fonction des risques (RBCA). RBCA Atlantique est spécifique aux besoins du Canada atlantique et respecte ou surpasse les normes pancanadiennes établies par le Conseil canadien des ministres de l’Environnement (CCME).

Le partenariat du PIRI Atlantique gère RBCA Atlantique et crée un forum pour identifier et discuter des enjeux émergents, élaborer des normes et des processus, et à formuler des recommandations pour l’harmonisation technique et réglementaire continue dans des quatre provinces de l’Atlantique. Ce partenariat apporte des avantages mesurables à la santé humaine, à l’environnement et à l’économie régionale.

En 2025, Atlantic PIRI a fermé **413 lieux** supplémentaires dans les quatre provinces de l’Atlantique en utilisant son approche de gestion des lieux touchés fondée sur les risques.

Sommaire des activités de 2025

En 2025, le Partenariat du PIRI Atlantique a fait progresser son plan de travail grâce à une combinaison d'ateliers virtuels et en présentiel. Ces ateliers sont essentiels à une collaboration scientifique et technique approfondie qui appuie les projets clés et permet au comité PIRI de remplir son mandat tel qu'il est défini dans le protocole d'entente et le plan stratégique.

Les organismes de réglementation et les coprésidents du PIRI orientent les initiatives stratégiques, supervisent les budgets et gèrent les projets réglementaires, techniques et scientifiques en cours du comité.

L'année a été marquée par des projets remarquables, le partenariat continuant d'être guidé par quatre valeurs fondamentales :

- **Prise de décisions fondées sur les connaissances scientifiques**
- **Amélioration continue**
- **Collaboration entre les intervenants**
- **Harmonisation régionale**

Prise de décisions fondées sur les connaissances scientifiques

Les dossiers de 413 lieux contaminés additionnels ont été réglés et fermés au Canada atlantique en 2025

Depuis 1997, le processus RBCA Atlantique a permis d'évaluer et de réhabiliter avec succès **11 364 lieux** touchés et de faciliter la fermeture des dossiers réglementaires dans les provinces de l'Atlantique. Ce processus vise à préparer ces propriétés à d'éventuelles possibilités de réaménagement.

Grâce à RBCA Atlantique, PIRI Atlantique fournit aux organismes provinciaux, aux partenaires industriels et aux consultants environnementaux régionaux les outils scientifiques harmonisés nécessaires pour résoudre les problèmes et s'orienter dans les processus réglementaires. Cela permet une prise de décision fondée sur des données probantes pour la gestion des lieux touchés, ce qui a pour effet de générer des retombées sociales, économiques et environnementales positives pour les collectivités de toutes les provinces de l'Atlantique.

Amélioration continue

Suivre l'évolution de la science en améliorant l'orientation technique

Le comité a travaillé sur plusieurs projets tout au long de l'année 2025 :

- Finalisation d'un cadre de maintenance pour les Normes de Qualité Environnementale et les Normes de Voies Spécifiques (NQE/NVS), incluant un calendrier de révisions régulières des normes, conciliant les connaissances scientifiques à jour et la sécurité réglementaire.
- Mise à jour des normes NQE/NVS, accompagnée d'une justification et d'un plan de mise en œuvre, en vue de leur publication en 2026.

- Examen de la structure organisationnelle et du mandat, dans le cadre de la mise à jour du plan stratégique.
- Examen et évaluation de la trousse d'outils RBCA Atlantique et son rôle dans la gestion des lieux touchés.
- Finalisation du Guide sur la réutilisation des sols pour le Canada atlantique afin de préserver la confiance des organismes de réglementation et du public à l'égard de la réutilisation des sols.
- Finalisation du Guide sur les conditions ambiantes pour le Canada atlantique afin d'améliorer la cohérence scientifique et les efforts d'harmonisation dans la région.

Collaboration entre les intervenants

Entretenir les relations pour mieux servir la population du Canada atlantique

Les organismes de réglementation de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador ont établi une solide collaboration au fil des ans. Tout au long de 2025, les organismes provinciaux ont poursuivi leurs réunions de planification virtuelles, partageant leurs expériences en matière de réglementation, cherchant à mieux comprendre leurs compétences respectives et faisant progresser d'importants projets du PIRI.

Favoriser des solutions pratiques et interjuridictionnelles et la collaboration des parties prenantes

PIRI Atlantique offre un cadre structuré aux organismes de réglementation, à l'industrie et aux consultants en environnement afin de cerner les défis liés à la gestion des lieux touchés dans les différentes provinces. Ce partenariat soutient la mise en œuvre de politiques efficaces qui permettent une gestion des lieux touchés fondée sur les risques et favorisent la fermeture réussie des lieux.

Harmonisation régionale

Promotion de normes cohérentes et fondées sur des données scientifiques dans toutes les juridictions

PIRI Atlantique favorise l'harmonisation des réglementations régionales en identifiant et en faisant progresser les projets prioritaires qui profitent aux quatre provinces en matière de gestion des sites touchés. Ces initiatives témoignent de progrès concrets vers des normes cohérentes et fondées sur des données scientifiques, ce qui contribue à la clarté réglementaire et réduit les chevauchements entre les juridictions.

Grâce au comité, les provinces peuvent s'entendre sur des principes fondamentaux et des approches harmonisées, tout en conservant la latitude nécessaire pour appliquer leur pouvoir discrétionnaire en matière de réglementation dans le cadre de leurs structures respectives.

L'année à venir

En 2026, PIRI Atlantique mettra en œuvre un programme de travail ciblé, conforme à son mandat et guidé par ses valeurs fondamentales de respect, de coopération, de collaboration, de consensus et de transparence.

Quelques initiatives notables planifié pour 2026 :

- Finaliser et publier les normes NQE/NVS mise à jour, accompagnées de la justification et du plan de mise en œuvre.
- Finaliser et publier le guide sur la réutilisation de sols
- Finaliser et publier le guide sur les conditions ambiantes
- Finalisé la révision de l'outils RBCA Atlantique
- Élaborer et adopter le prochain plan stratégique quinquennal de PIRI Atlantique

Membres du PIRI Atlantique 2025

Représentants du gouvernement :

- Brent Cox, Nouvelle-Écosse
- Jonathan Kay, Nouvelle-Écosse
- Jennifer Simms, Terre-Neuve-et-Labrador
- Hannah Jenkins (jan – juin), Île-du-Prince-Édouard
- Barry Jackson (juin – oct), Île-du-Prince-Édouard
- Nigel Ogle (oct – déc), Île-du-Prince-Édouard
- Mallory Gilliss, Nouveau-Brunswick, coprésidente
- André Fortin, Nouveau-Brunswick
- Nathalie Gaudreau, Environnement Canada

Représentants de l'industrie :

- Helen Bennett, Association canadienne des carburants, coprésidente
- Jeff Newman, Imperial Oil
- Steve Little, Irving Oil
- Stephen d'Abadie, Suncor

Représentants des entreprises régionales d'experts-conseils :

- Kelly Johnson, WSP Canada Inc.
- Jeff Earle (jan – aout) et Erin Smith (sept – déc), Dillon Consulting
- Jamie O'Neill, GHD
- Annick St-Amand, Stantec

Représentants des communications et des TI :

- Mary-Lou Rossiter, Atlantic Resources Company Inc.
- Joe Oliver, Inspiration Design

Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.atlanticrbca.com ou communiquez avec nous :

Cordiales salutations,



André Fortin
Coprésident, réglementation
andre.fortin@gnb.ca



Helen Bennett
Coprésidente, industrie
helenbennett@canadianfuels.ca